



Compte-rendu de réunion du 15 novembre 2022

Ouverture de séance : 20h10

Ordre du jour :

- Situation des sections En Voiture Simone, Tennis de Table et Danse de salon
- Complément sur le rôle du CA dans les statuts
- Point sur le spectacle de Noël
- Mise en route de la préparation de la soirée anniversaire des 45 ans de l'ALESCAA
- Réflexion sur la fête de la musique 2023
- Questions / informations diverses

Bénévoles présents : Arnaud, Delphine D., Florence, Grégory, Isabelle, Serge, Estelle, Marceau, François, pour En Voiture Simone : Mélanie, Delphine V., pour Les deux mains gauches : Réjane.

Bénévoles excusés : Vahram et Evangéline

Veuillez trouver ci-après le compte-rendu de la réunion d'hier soir.

➤ Situation des sections En Voiture Simone, Tennis de Table et Danse de salon

Section En Voiture Simone

Delphine D. nous a informé des changements survenus au sein de la section suite à l'annonce de son départ de la présidence. De ce fait, l'ensemble du bureau de la section a été remplacé par une équipe partiellement nouvelle constituée de Lucie, Delphine V. et Mélanie. L'ancien bureau reste en soutien à la nouvelle équipe en prenant les titres de vice-président, vice-trésorier et vice-secrétaire. Les autres membres de la section restent tous bénévoles. La mission principale que s'est donnée la section pour cette année 2023 est de remettre la kermesse d'actualité, celle-ci est d'ores et déjà planifiée au vendredi 23 juin 2023.

Bienvenue à la nouvelle équipe.

Section Tennis de table

Une réunion est planifiée le mercredi 16/11/2023 entre Franck, Eric et Isabelle, représentant la section, et François, représentant l'ALESCAA, pour faire le point sur le devenir de cette section qui est en difficulté depuis quelques années.

Section Danse de salon

Le groupe de danseurs étant resté motivé depuis la fermeture de cette section en 2014, ils ont réussi à retrouver une professeure. Dans un premier temps, quelques séances seront planifiées le jeudi soir (une semaine sur deux) afin de voir la viabilité du projet de redémarrage. Nous leur souhaitons de réussir dans ce projet.

➤ Complément sur le rôle du Conseil d'Administration dans les statuts

Ce sujet étant un sujet pointu susceptible de ne pas intéresser tout le monde, il a été convenu qu'il serait mené par le conseil d'administration lui-même, avant d'être présenté en assemblé Générale. La démarche s'étend aussi au règlement intérieur. La synthèse sera traitée lors de la réunion de préparation à l'Assemblée Générale.

➤ Point sur le spectacle de Noël

A ce jour, l'ensemble des cadeaux ont été achetés (jouets et livres), le spectacle est réservé (Socette le lutin), et les horaires ont été définis avec la directrice de l'école. L'animation est planifiée le mardi 13 décembre 2022 au matin à la salle des fêtes. Il ne reste plus qu'à acheter les chocolats et le sapin de Noël. Nous donnons rendez-vous aux bénévoles le lundi 12/12 à 18h pour décorer la salle des fêtes et étiqueter les cadeaux. Les bénévoles intéressés ou participant à la distribution des cadeaux, ainsi que le père Noël sont conviés aussi le mardi matin à 8h30 à la salle des fêtes.

➤ Mise en route de la préparation de la soirée anniversaire des 45 ans de l'ALESCAA

Afin de célébrer cette date anniversaire (avec un an de décalage décidé début 2022 pour ne pas charger trop l'année de reprise d'activités post-Covid), nous avons convenu d'explorer deux types d'organisations :

- ⊕ Repas dansant à la salle des fêtes, à l'identique de ce qui se faisait historiquement. Cette formule implique de préparer la salle (décoration, installation), trouver un restaurateur et un animateur.
- ⊕ Sortie / animation dans un cabaret ou dans un restaurant avec une animation dansante, sur le principe de ce que nous avions fait lors de la dernière occasion (avec participation des bénévoles). Cette formule a le double avantage d'être moins fastidieuse, donc plus profitable pour les bénévoles.

Nous lançons des consultations selon les deux options afin d'orienter nos décisions ultérieurement.

➤ Réflexion sur la fête de la musique 2023

Arnaud, qui est moteur sur ce sujet, a proposé la formule suivante :

- Animation sur l'herbage derrière le groupe périscolaire
- Participation de groupes divers (groupes constitués, écoles de musique, etc)
- Mise en place d'une scène (idéalement prêtée par la communauté de communes)
- Mise en place de matériel de sonorisation
- Fréquence de l'animation : une année sur deux en alternance avec le festival de l'environnement

La date retenue après avoir regardé les activités (hors ALESCAA) sur cette période est le samedi 17 juin 2023 (celui qui précède la date officielle de la fête de la musique).

Afin de mener à bien ce projet, il a été décidé de créer un groupe dédié, piloté par Arnaud. Si vous êtes intéressés, prendre contact avec lui (06.95.22.47.37).

➤ Questions / Informations diverses

⊕ Nouvelle association

Serge nous a fait part de la création d'une nouvelle association : « Ecoute ta planète », qui prendra en charge le festival de l'environnement. Cette association aura aussi pour objectifs, par exemple, de sensibiliser les enfants de l'école au respect de la nature, de mener des actions sociales sur le thème de l'environnement, etc.

Le choix de créer une association autonome, et non pas une section de l'ALESCAA, a été motivé, entre autres, par le besoin d'autonomie dans la recherche de sponsors.

Le budget dégagé à l'occasion du festival de l'environnement 2022 leur est réservé, et a d'ailleurs déjà été partiellement consommé par l'achat de 10 arbres fruitiers qui seront bientôt plantés sur l'herbage derrière le groupe périscolaire.

⊕ Animation de type « Ou est Charlie ? »

Delphine nous a fait part de son souhait de créer cette animation sur la commune. Les bénévoles présents se sont montrés enthousiastes. Une date a même été fixée : le samedi 13 mai 2023. Si vous êtes intéressés pour l'aider, prendre contact avec elle (06.72.80.98.72).

Clôture de séance : 22h00

François GAULTIER
Président de l'ALESCAA

Arnaud FISCHER
Secrétaire de l'ALESCAA